



DÉPARTEMENT DE L'EURE  
ARRONDISSEMENT DE BERNAY  
COMMUNE DE BÂLINES

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 02 OCTOBRE 2024**

| Nombre de membres |          |         |
|-------------------|----------|---------|
| Afférents         | Présents | Votants |
| 14                | 08       | 08      |

| Vote                 |
|----------------------|
| <b>À l'unanimité</b> |
| Pour : 08            |
| Contre : 00          |
| Abstention : 00      |

L'an 2024, le deux octobre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Bâlines s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Max AUFFRET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23 septembre 2024.

**Présents :** AUFFRET Max, BICHERAY Jean-Louis, CAPITAIN Anne-Laure, CHAVIGNY Françoise, DUPONT Laurence, RAIMBOURG Isabelle, ROULAND Patrice, SPOTBEEN Josette

**Excusé(s) :**

**Absent(s) :** CHENEAU Jérémy, DORÉ Frédéric, GÉRARD Manuel, HAAS Émilie, ROUSSEAU Solène, WYART-DUPARC Caroline

**Secrétaire de séance :** DUPONT Laurence

Acte rendu exécutoire :

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 18/10/2024

ID : 027-212700363-20241002-BD29\_2024-DE

**S<sup>2</sup>LO**

**BD29\_2024 – DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DE L'INTERCO NORMANDIE SUD EURE**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'Interco Normandie Sud Eure (INSE) dans sa séance du 25 septembre 2024 a procédé à l'approbation du rapport d'activité de l'INSE pour l'année 2023.

En application de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire de chaque commune membre de l'EPCI communique le rapport d'activité de l'EPCI au Conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus. Le Président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le Conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. »

**Après en avoir débattu, le conseil municipal à l'unanimité des votants :**

- APPROUVE le rapport d'activité de l'INSE pour l'année 2023

Pour copie conforme  
Bâlines, le 02 octobre 2024

Le Maire  
Max AUFFRET

La Secrétaire de séance  
Laurence DUPONT